

# Médecine, génétique, psychanalyse et éthique

## Dialogues croisés

### Edition spéciale : Révision de la loi de bioéthique

#### Jeudi 29 mars 2018

#### « Primum non nocere » à l'épreuve des nouvelles technologies

Dans *Épidémies, 1,5* daté de 410 avant notre ère, Hippocrate énonce la maxime la plus célèbre sur la finalité de l'art médical: «Il faut avoir, dans les maladies, deux choses en vue : être utile ou du moins ne pas nuire ».

Cette maxime hippocratique a ensuite évolué dans la tradition latine. En inversant les termes « être utile » et « ne pas nuire », le principe de « primum non nocere », d'abord ne pas nuire, « deinde curare », ensuite soigner, a fondé le serment éponyme. Ce principe éthique régit depuis lors ce qu'on appelle le « triangle hippocratique », constitué par la maladie, le malade et le médecin, entre sage prudence et audace, pour soigner et guérir.

Que reste-t-il de ce principe face à une médecine moderne qui bénéficie désormais des triomphaux progrès scientifiques de la génétique. Par les savoirs qu'elle rend disponibles, les apports diagnostiques des nouvelles méthodes, l'expansion des biotechnologies aux pouvoirs de plus en plus sophistiqués et l'implantation des big data servis par la puissance des calculs algorithmiques, la médecine génétique permet-elle encore de penser ce "d'abord ne pas nuire?" ?

D'ici la fin de l'année 2018, le Législateur va devoir réviser l'encadrement juridique des pratiques en génétique, avec ce double souci de permettre l'avancée scientifique et technologique tout en protégeant les personnes de risques de dérives et d'atteintes à leur dignité, leur intégrité, leur intimité ou leur liberté.

Au cours de cette XI<sup>ème</sup> journée « Médecine, génétique, psychanalyse et éthique : Dialogues croisés » nous tenterons d'explorer, par le biais d'échanges et de débats, quelques aspects du principe hippocratique. Nous interrogerons les formes qu'il prend actuellement dans la clinique du diagnostic prénatal, du conseil génétique et de l'oncogénétique de façon à contribuer à la réflexion à l'occasion de la révision de la loi de bioéthique.

#### Partenariat scientifique :

Département de Psychologie Clinique - Institut Paoli Calmettes

Département d'anticipation et de suivi du cancer - Institut Paoli Calmettes

Groupe de Réflexion Ethique- Institut Paoli Calmettes

Espace de réflexion éthique PACA- Corse – AP-HM

Département de Génétique Médicale et Centre de Référence Anomalies du Développement et Syndromes Malformatifs PACA - Hôpital de la Timone - AP-HM

Association française des conseillers en génétique - AFCG

Fondation IMéRA - Institut d'études avancées - Aix Marseille Université - IMéRA

